AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-10-78039235

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 209 — 10 OCTOBRE 1978

GROSSE ALTISE — /COLZA/

A la suite des pluies enregistrées à la fin du mois de Septembre et grâce au relèvement récent des températures maximales, des arrivées massives de grosses altises adultes sont notées depuis deux ou trois jours dans de nombreuses cultures notamment dans les départements du Cher et de l'Indre.

Nous rappelons que le colza est sensible aux attaques d'altises adultes de la levée au stade deux feuilles vraies. Il convient donc de surveiller attentivement les cultures, notamment celles qui ont été semées fin Septembre et celles qui lèvent irrégulièrement. Un traitement est conseillé lorsqu'on dénombre deux ou trois altises par mètre carré ou encore lorsque les plantes présentent plus de deux morsures récentes.

En cas d'intervention, il est recommandé d'effectuer le traitement en fin de journée en choisissant de préférence un produit à base de PARATHIONS. Les doses de matière active par hectare à utiliser sont de 250 grammes pour le PARATHION METHYL et de 200 grammes pour le PARATHION ETHYL.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Quelques adultes du charançon du bourgeon terminal ou charançon noir d'hiver (Ceuthorrhynchus picitarsis) ont été capturés à RIANS (18) et SAVIGNY EN SEPTAINE (18). La lutte contre cet insecte étant pour l'instant essentiellement dirigée contre les larves il n'y a pas lieu d'intervenir dans l'immédiat.

Les prochains bulletins techniques de la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE" préciseront les régions agricoles où des risques sont à craindre, l'époque optimale d'intervention et les insecticides à préférer.

LIMACES

Depuis deux ans des dégâts importants de limaces ont été observés, sur colza et céréales d'hiver notamment. Bien que les conditions climatiques actuelles soient moins favorables à ces ennemis il convient d'être vigilant et de surveiller attentivement les jeunes semis.

La détection des limaces peut se faire en regardant sous les pierres ou les mottes de terre ou en épandant la veille de l'observation quelques poignées de granulés anti-limaces.

Pour lutter contre les limaces il convient d'utiliser des granulés appâts à base de METALDEHYDE (15 à 30 kg d'appât à 5 %) ou de METHIOCARBE (3 kg/ha d'appât à 4 %).

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

DESHERBAGE EN POSTLEVEE DU COLZA D'HIVER

En l'absence d'un désherbage en présemis ou pour compléter son action, un désherbage en postlevée peut être réalisé dès que la culture a atteint un stade de développement suffisant : ce stade est fonction de l'herbicide choisi, et il devra être atteint par les plus jeunes plantes pour éviter des risques de phytotoxicité. Cet aspect est particulièrement important cette année avec les levées très irrégulières.

L'utilisation d'un herbicide efficace sur les repousses de céréales semble, cette saison, particulièrement nécessaire. Les caractéristiques des matières actives utilisables sont regroupées dans le tableau ci-joint. (voir P. 3)

PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE /CEREALES/

Des vols importants de Rhopalosiphum padi sont observés depuis deux semaines et des populations importantes de pucerons ont été notées dans les cultures de maïs et sur repousses de céréales.

Il convient donc d'être vigilant et de surveiller dès leur levée les quelques cultures qui ont déjà été semées.

PYRALE DU MAIS / MAIS /

A la suite d'un premier vol très tardif, le deuxième vol a été pratiquement inexistant cette année. Des attaques plus importantes que celles observées l'an dernier ont été notées dans certains secteurs.

Des dégâts sont même observés dans les parcelles où une intervention a été réalisée. Nous rappelons cependant que le seuil de nuisibilité n'est atteint que lorsque 40 à 50 % des pieds présentent des attaques.

Le dénombrement de la population larvaire avant récolte est actuellement un des principaux critères dont nous disposons pour apprécier l'opportunité d'un traitement l'année suivante.

Un sondage au centre et aux quatre coins d'une parcelle peut être réalisé, à raison de 10 plantes par station soit au total 50 plantes par parcelle.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque la population larvaire moyenne dépasse une chenille par plante.

Dans les premiers sondages réalisés par le Service de la Protection des Végétaux, une certaine augmentation des populations larvaires est notée.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"CENTRE"

G. BENAS

MATIERE ACTIVE (Produit commercial)	DOSES PAR HECTARE (*)	SPECTRE D'ACTIVITE	PERIODE D'UTILISATION ET OBSERVATIONS
BENZOYLPROPETHYL (Suffix 20)	1 000 g (5 l)	- efficace sur la folle avoine	- utilisable au début de la montaison du colza
CARBETAMIDE (Légurame PM)	2 000 g (3 kg)	- efficace sur les graminées et les repousses de céréales.	- utilisable du stade 5 à 6 feuilles vraies jusqu'à 1 mois précédent la reprise de végétation. - peut être utilisé sur sol gelé
CARBETAMIDE + DIMEFURON (Pradone TS)	1 750 g + 875 g (3,5 kg)	- efficace sur les graminées, repousses de céréales et sur des dicotylédones : véronique et stellaire mais moyennement sur coquelicot, matricaire, gaillet, myosotis.	- utilisable à partir du stade 4 feuilles vraies du colza et de préférence dès ce stade.
DALAPON (Dowpon ou Alatex)	2 500 g (variable selon la spécialité)	- efficace sur les graminées et les repousses de céréales	- utilisable dès le stade 2 à 3 feuilles vraies. - emploi précoce nécessaire : il sensibilise le colza au gel
PROPYZAMIDE (Kerb 50 W)	500 g (1 kg)**	- efficace sur les graminées, les repousses de céréales et sur dicotylédones : véroniques stellaire, mouron des champs.	- utilisable dès le stade 3 - 4 feuilles vraies - application tardive possible
PROPYZAMIDE + DIURON (Kerb ultra)	500 g + 160 g (1,2 kg)	- efficace sur les graminées, les repousses de céréales et sur dicotylédones : ravenelle, mercuriale, chénopodes, véronique, stellaire	- utilisable dès le stade 5 à 6 feuilles vraies - des risques de phytotoxicité sont à craindre en situations difficiles (levées tardives, attaques de parasites, ...) - application précoce souhaitable
T. C. A. (nombreuses spécialités)	8 000 g (variable selon la spécialité)	- efficace sur les graminées	- utilisable dès le stade 3 à 4 feuilles vraies

(*) - Les doses de matière active à utiliser sont exprimées en grammes, celles des produits commerciaux en litres ou en kilogrammes
(**) - Dose recommandée par la firme commercialisant le produit : 1,2 à 1,5 kg/ha

P 2 73